

**BORDEREAU DE VERSEMENT
AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU DOUBS**

Intitulé du service versant :	Département - Délégation à l'Action Sociale et Territoriale	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">N° de versement : 2475W</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Métrage : 0.60ML</td> </tr> </table>	N° de versement : 2475W	Métrage : 0.60ML
N° de versement : 2475W				
Métrage : 0.60ML				

Date du versement : 05/01/2018	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;"></td> <td style="padding: 5px;">Exemplaire destiné au service versant</td> </tr> <tr> <td style="width: 10%;"></td> <td style="padding: 5px;">Exemplaire destiné aux Archives</td> </tr> </table>		Exemplaire destiné au service versant		Exemplaire destiné aux Archives
	Exemplaire destiné au service versant				
	Exemplaire destiné aux Archives				

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1-6	Actions collectives Dossiers classés par mois, concernant le financement d'animations ou de diffusion d'informations sur les droits, le bien-être, la santé et les loisirs dans le cadre des pôles d'action sociale territoriale (PAST) du Département.. Comme il est d'usage pour les subventions aux associations du secteur social versées par le Département, on a conservé les seuls dossiers présentés pendant les années en 4 et en 9 (2004, 2009). Le PAST Besançon comprend les espaces Besançon centre-Loue-Lison (BC), Besançon nord-est (BNE), Besançon ouest (BO) ; le PAST Montbéliard, les espaces Montbéliard Doubs central (MN) et Montbéliard sud (MS) et le PAST Haut-Doubs, les espaces du Haut-Doubs Horloger (Morteau, Maîche, Valdahon) et Haut-Doubs Forestier (Pontarlier).	2004-2009		
1-3	2004			
1	PAST Besançon.			
2	PAST Montbéliard.			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
3	PAST Haut-Doubs.			
4-6	2009			
4	PAST Besançon.			
5	PAST Montbéliard.			
6	PAST Haut-Doubs.			

À ma connaissance, les archives (documents et leur conditionnement) faisant l'objet du présent versement n'ont pas été stockées dans des locaux amiantés ayant pu les contaminer.

Le chef du service versant :

Les documents ci-dessus mentionnés ont bien été pris en charge par les Archives départementales.

Besançon, le
La Directrice des Archives départementales du Doubs
Nathalie ROGEAUX